

PREFET DU CALVADOS

**DEMANDE D'AUTORISATION DE CHASSER LE SANGLIER A L'AFFUT OU A L'APPROCHE
DU 1ER AU 31 MARS**

**Demande à adresser à la DDTM par voie postale accompagnée d'une ENVELOPPE TIMBREE à votre adresse
ou par messagerie électronique à l'adresse suivante : ddtm-chasse@calvados.gouv.fr**

Je soussigné :				Cadre réservé à l'administration			
Nom : Prénom :				Autorisation préfectorale accordée n° -			
E-mail :@.....				Pour le préfet et par délégation			
Détenteur du droit de chasse muni d'un permis de chasser, validé pour la campagne en cours, sollicite une autorisation de chasser le sanglier à l'affût ou à l'approche , uniquement de jour, sur : Mon territoire de chasse d'une surface dehectare(s) sur la(les) commune(s) de :				Fait à CAEN, le			
Ou sur le territoire de mon plan de chasse grand gibier n° d'une surface dehectare(s)				Le silence de l'administration pendant 2 mois vaut décision de rejet de la demande en vertu des dispositions du code des relations entre le public et l'administration et le décret n° 204-1273 du 30 octobre 2014 relatif aux exceptions à l'application du principe « silence vaut acceptation »			
				COMPTE-RENDU à retourner IMPERATIVEMENT au plus tard le 15 avril de l'année de l'autorisation individuelle préfectorale à la DDTM par voie dématérialisée : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-prelevement-sangliers-mars-2020 ou par message électronique à l'adresse suivante : ddtm-chasse@calvados.gouv.fr			
Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nombre de sangliers prélevés	Sexe	Poids	Observations
- Je m'engage à retourner le compte-rendu des prélèvements effectués y compris en l'absence de prélèvement au plus tard le 15 avril de l'année de ma demande. L'absence de compte-rendu, justifiera un refus d'une nouvelle demande							
Signature du demandeur				Date :		Signature du bénéficiaire :	
Fait à le							